



CCI BRETAGNE



LE MINI-STAGE DE DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE

L'objectif de ces mini-stages : explorer un métier pour bien s'orienter !

Que tu sois collégien(ne), lycéen(ne) ou étudiant(e), on te demande souvent ce que tu veux faire comme métier. Il est difficile de répondre à cette question, car les possibilités sont nombreuses...

Pour t'aider à déterminer ton projet professionnel tu peux faire des mini-stages pendant les vacances scolaires. C'est à toi de faire cette démarche si tu le souhaites. Elle ne remplace pas les stages obligatoires de ta formation. C'est une opportunité supplémentaire pour découvrir des métiers et affiner ton projet professionnel.

Pour tous les jeunes bretons collégiens, lycéens qui hésitent sur leur orientation, la convention de mini-stage de découverte professionnelle proposée par la chambre de commerce et d'industrie de votre département est la solution.

Le mini stage, c'est l'occasion de :

- Découvrir l'entreprise et ses différents métiers
- Choisir sa filière et concrétiser son projet professionnel
- Se familiariser et vivre au quotidien la réalité des professions
- Se faire connaître d'un futur employeur pour éventuellement signer un contrat d'apprentissage par la suite

Quelle est la durée du mini-stage ?

- 1 à 5 jours en entreprise par stage
- Tu peux faire autant de stage que tu le souhaites.
- Tu peux découvrir deux professions dans la même entreprise ou la même profession dans des entreprises différentes.
- Dans tous les cas, il faudra une convention pour chaque stage.

A qui s'adresse le mini-stage ?

Aux collégiens (dès la classe de 4ème) et jusqu'au statut étudiant compris.

A quelle période peut-on faire un mini-stage avec une convention CCI ?

Pendant les vacances scolaires, y compris les grandes vacances d'été.

Quelles sont les entreprises qui peuvent accueillir un stagiaire ?

Dans tous les types d'entreprise (publique ou privée), les associations, les

professions libérales, etc.

Comment procéder ?

Téléchargez puis transmettez par mail des 2 formulaires complétés et signés :

- [Notice conseil pour l'assurance](#)
- Modèle de convention de stage qui correspond à la CCI la plus proche de votre domicile (cf. rubrique contacts)

CONTACT EN BRETAGNE



Un réseau



. **Point O - Orientation de la CCI Côtes d'Armor** - 19 Rue de Guernesey - 22000 Saint-Brieuc

Chantal Briens - Tel. 02 96 78 62 19 - chantal.briens@cotesdarmor.cci.fr

Convention de stage à télécharger : [Convention CCI 22](#)

. **Point O - Orientation de la CCIMBO**

Pour Brest/Morlaix :

Ifac - Campus des Métiers (CCI MBO) - 465 Kerlaurent, 29490 Guipavas

Léa Sinclivier - tel. 02 29 00 60 11 - lea.sinclivier@ifac-brest.fr

Séverine Goasduff - tel : 02 29 00 60 51 - severine.goasduff@ifac-brest.fr

Pour Quimper :

CCI MBO - 145 Av. de Kéradennec, 29330 Quimper

Fabien Barbier - tel. 02 98 98 29 29 - fabien.barbier@bretagne-ouest.cci.bzh

Convention de stage à télécharger : [Convention CCI 29](#)

. **Point O - Orientation de la CCI Ille-et-Vilaine** - 2 avenue de la Préfecture - 35042 Rennes Cedex

Mogane André - Tel. 02 99 33 66 66 - ministagedecouverte@ille-et-vilaine.cci.fr

Convention de stage à télécharger : [Convention CCI 35](#)

. **Point O - Orientation de la CCI Morbihan** - 21 Quai des Indes - 56323 LORIENT Cedex

Tel. 02.97.02.40.00 apprentissage@morbihan.cci.fr

Convention de stage à télécharger : [Convention CCI 56](#)